



Enquête publique du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « Aisne Vesle Suipe » Janvier 2013

A- Cadre juridique

Avec la participation financière de :



A- Cadre juridique

La procédure administrative est la suivante :

- Le projet de SAGE a été élaboré et validé par la Commission Locale de l'Eau (CLE) dont la composition est fixée par arrêté inter-préfectoral (cf. annexe 1).
- Le projet de SAGE accompagné du rapport environnemental a été adressé pour avis au Préfet de la Marne, préfet responsable de l'élaboration du SAGE.
- Le projet de SAGE a été soumis à l'avis des conseils généraux, des conseils régionaux, des chambres consulaires, des communes, de leurs groupements compétents, de l'Entente Oise Aisne reconnue comme établissement public territorial de bassin et du comité de bassin intéressés.
- Le projet de SAGE est soumis à enquête publique.
- Le projet de SAGE, éventuellement modifié pour tenir compte des avis et observations pendant l'enquête, sera adopté par une délibération de la Commission Locale de l'Eau.
- Le SAGE sera ensuite approuvé par arrêté inter-préfectoral et disposera dès lors de sa portée juridique.

Aucune autre autorisation n'est nécessaire pour réaliser le SAGE. Le SAGE est un document de planification ; il ne consiste pas en la réalisation de travaux, ouvrages ni aménagements.

A- Cadre juridique

Annexe 1 : Composition des membres de la CLE lors de la validation du projet de SAGE

COLLEGE 1: Collectivités territoriales et établissements publics locaux		
	TITULAIRE	SUPPLEANT
Conseil Régional de Champagne-Ardenne	Jean NOTAT	/
Conseil Régional de Picardie	Sylvie HUBERT	/
Conseil Général de l'Aisne	Eric MANGIN	/
Conseil Général des Ardennes	Mireille GATINOIS	/
Conseil Général de la Marne	Jean-Pierre PINON	/
Communauté de l'Agglomération Rémoise 1	Jean-Louis CAVENNE	/
Communauté de l'Agglomération Rémoise 2	Jean MARX	/
Communauté de communes Champagne Vesle	Francis BLIN	Claude MAUPRIVEZ
Communauté de communes de la Région de Suippes	Daniel DIEZ	/
Communauté de communes de la Vallée de la Suippe	Claude VIGNON	/
Communauté de communes de l'Asfeldois	Isabelle HENRY	/
Communauté de communes du Val de l'Aisne	Serge VERON	/
Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Vesle (SIABAVE) 1	Mireille WOJNAROWSKI	/
Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Vesle (SIABAVE) 2	André VAN COMPERNOLLE	/
Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Ardre (SIAA)	Marie-Bernadette NEYRINCK	Dominique DONZEL
Syndicat de Gestion et de Mise en valeur de l'Aisne Axonaise non navigable (SIGMAA)	Rémy GILET	Pierre BRIMONT
Syndicat des eaux du Rouillat	Michel FRUIT	Marie VILLERS
Syndicat des eaux de Fismes	Jacques GOSSARD	Claude CUGNET
SIVU des grands Prés	Daniel LAGAIN	/
Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Vesle (SIVAVE)	André SECONDE	Jean-Claude COLLINET
Association des Maires de la Marne 1	Guy BERNARD	/
Association des Maires de la Marne 2	Michel HANNOTIN	Michel GUILLOU
Association des Maires de la Marne 3	Francis RENARD	/
Association des Maires des Ardennes 1	Jean-Marc BRIOIS	/
Association des Maires de l'Aisne 1	Philippe TIMMERMAN	Ernest TEMPLIER
Association des Maires de l'Aisne 2	James COURTEFOIS	Annick VENET
Parc Naturel Régional (PNR) de la Montagne de Reims	Régis HANON	/
Entente Oise Aisne	Dominique GUERIN	/

A- Cadre juridique

COLLEGE 2: Représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations
Association des communes riveraines de l'Aisne Ardennaise
Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Champagne-Ardenne
Chambre d'agriculture de la Marne
Chambre d'agriculture des Ardennes
Chambre d'agriculture de l'Aisne
Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale (CCIt) de Reims Epernay
Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale (CCIt) de l'Aisne
Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne (CIVC)
Fédération de la Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Fédération de l'Aisne pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Marne Nature Environnement
Syndicat interprofessionnel des entreprises des services d'eau et d'assainissement
Union Nationale des Industries de Carrières Et des Matériaux de construction (UNICEM) de Picardie
UFC que Choisir de la Marne

COLLEGE 3 : Représentants de l'Etat et de ses établissements publics
Le Directeur Territorial de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN)
Le Délégué Interrégional de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)
Le Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF) de Champagne-Ardenne
Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Champagne Ardenne
Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Picardie
Le Directeur Général de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) de Champagne-Ardenne
L'Ingénieur des Voies Navigables de France (VNF) responsable de l'arrondissement Champagne
Le Préfet coordinateur de Bassin
Le Préfet de l'Aisne
Le Préfet de la Marne
Le Préfet des Ardennes
Le Responsable de la Mission Inter Services de l'Eau (MISE) de l'Aisne
Le Responsable de la Mission Inter Services de l'Eau (MISE) des Ardennes
Le Responsable de la Mission Inter Services de l'Eau (MISE) de la Marne